

**RAPPORT N°4 : MICRO-CRÈCHE DE SAINT-ANTHÈME – DEMANDE DE SUBVENTION DETR**

M. le Président expose :

En partenariat avec la commune de Saint-Anthème, la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez souhaite créer une micro-crèche dans le bâtiment afin de créer une offre d'accueil supplémentaire en petite enfance.

L'opération doit permettre une réorganisation de l'espace disponible afin de pouvoir ouvrir une micro-crèche de capacité d'accueil de 12 places maximum, permettant d'accueillir les enfants en journée.

**PLAN DE FINANCEMENT :**

- coût des travaux HT : 233 500 €
- DETR : 70 050 €
- Autres co-financements : - CAF : 116 750 €
- 

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- de solliciter l'Etat à hauteur de 30 % du montant total estimé ;
- d'autoriser M. le Président à prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution de la présente délibération.